

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- U VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
 - VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
 - VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
 - U VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
 - VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
 - VU la Lettre N° 06-325/EMG/DSRI/BRI/SA du 20/06/2006 ;
 - VU l'Extrait du Relevé N° 23/SGG/REL du 10/06/2006 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

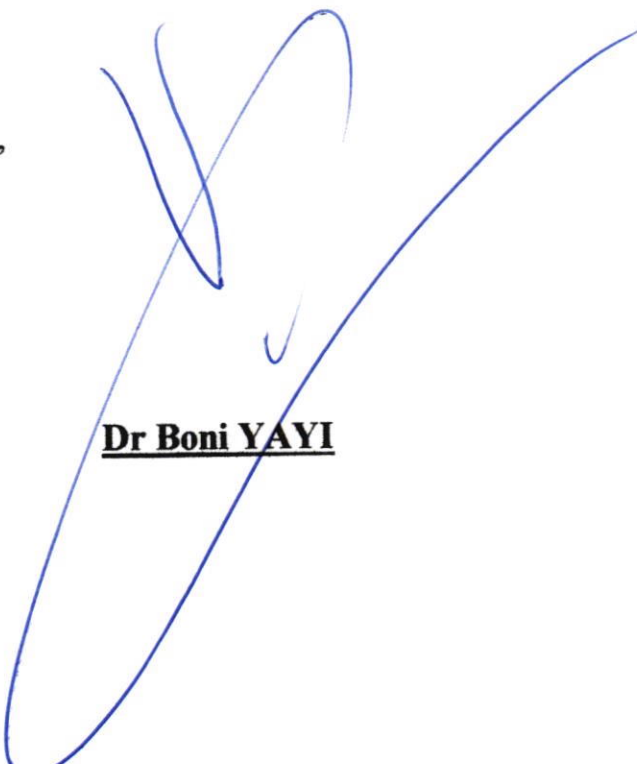
Article 1^{er} : Sont nommés à titre Exceptionnel, Militaire et Etranger dans l'Ordre du Mérite Social au grade de chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'Ordre, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la France et la République du Bénin, les sous-officiers supérieurs français dont les noms suivent :

- Adjudant-Chef Martine PAYRE
- Adjudant-Chef DEGUEN Mich
- Adjudant-Chef LEBRUN Denis
- Adjudant T.A. DUFOUR Daniel

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 juillet 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES
18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 4.